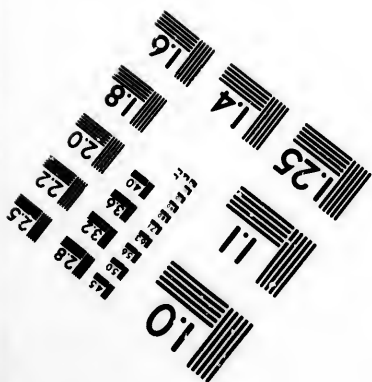
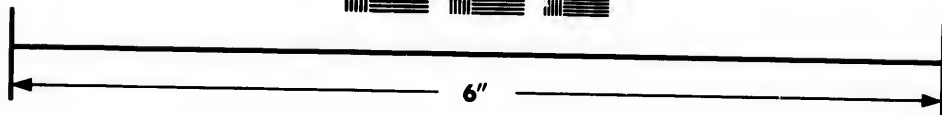
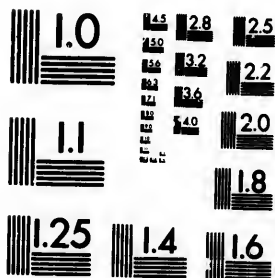


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**



**© 1983**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |   |   |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur  |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées  |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence  |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire  |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:<br>Commentaires supplémentaires:  |   |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

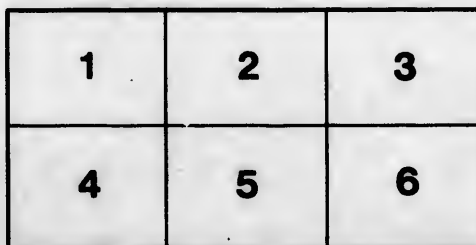
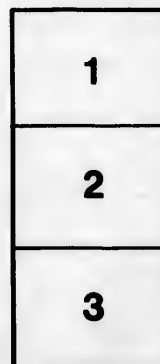
La Bibliothèque de la Ville de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

✓

# UNIVERSITE LAVAL

A MONTREAL.

---

Cloture de l'Année Académique

1880-1881

SEANCE DE CLOTURE DU 30 JUIN 1881.

---

MONTREAL

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

Rue St-Vincent, Nos. 6, 8 et 10.

1881

**BIBLIOTHÈQUE FAUTEUX**

U  
EU

# UNIVERSITE LAVAL

A MONTREAL.

---

Cloture de l'Année Académique

1880-1881

SEANCE DE CLOTURE DU 30 JUIN 1881.

---

MONTREAL

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

Rue St-Vincent, Nos. 6, 8 et 10.

1881

*Avec les respects de M<sup>e</sup> Cherrier.*

88048

V  
Mons  
L  
de l'  
Vou  
gori  
com  
soir  
Du  
voil  
A  
port  
sur  
au r  
et q  
gran  
égar  
J  
vers  
V  
du  
con  
de l  
men  
pou  
ver  
ma  
éta



RAPPORT  
DU  
Vice-Recteur de l'Université à Montréal.  
(1880-81)

---

Monseigneur, Messieurs les Professeurs, Mesdames et Messieurs,

L'usage me fait une obligation de vous dire un mot de l'année qui finit. Vous comprenez mon embarras. Vous me pardonnerez donc, je l'espère, la forme allégorique que j'ai cru devoir prendre pour vous rendre compte de l'année académique que nous terminons ce soir : cette forme m'a paru exigée par les circonstances. Du reste la vérité, pour nous apparaître à travers un voile, ne perd rien de son mérite.

Après une traversée orageuse, quand le navire qui portait vos destinées, assailli par la tempête, ballotté sur les flots touche enfin le port, il fait bon retrouver au rivage des amis qui vous attendaient avec anxiété et qui vous reçoivent avec un bonheur d'autant plus grand que leurs craintes avaient été plus vives à votre égard.

J'aime à croire que tel est un peu le sort de l'Université, ce soir.

Vous étiez ici au mois d'octobre dernier au moment du départ. Des prophètes de malheur protestaient contre le navire qui mettait à la voile pour ce voyage de long cours. Il n'était pas permis de voguer sur les mers que nous voulions traverser ; nos voiles ne pourraient soutenir la force des vents ; la carène vermoulue céderait à la violence des flots ; nous marchions vers un naufrage certain ; un mois, tel était le terme fixé pour la catastrophe ; dans un mois

nous devions tous être la proie des monstres marins. Malgré ces fâcheux présages, l'équipage était à son poste et le vaisseau partit, confiant dans son étoile, fort de l'expérience du passé, rassuré par les armateurs qui répondaient de la solidité du navire, s'ils ne pouvaient le soustraire à l'agitation des vents et des flots.

La traversée se fit heureusement. Nous touchâmes à Londres où de faux bruits nous avaient précédés, à Rome qui nous acclama au passage, et, continuant notre course nous rencontrâmes sur des mers orageuses quelques vaisseaux qui nous parurent armés en guerre. Nous les approchâmes d'assez près pour reconnaître les couleurs qui flottaient à leur mâture. Une grande agitation régnait à leur bord, où chacun donnait des ordres sans souci de l'autorité. Ils firent feu sur nous de toutes leurs batteries. Mais, soit que leurs armes fussent de vieux calibre ou qu'elles ne fussent pas maniées avec toute la dextérité désirable, soit encore que leur but fut seulement de nous effrayer, leur mitraille ne nous atteignit point, et bientôt nous pûmes voguer sur une mer libre. Dernièrement notre navire jetait l'ancre dans la rade de Québec où nous apprîmes les rumeurs qui avaient circulé sur son compte : on l'avait vu désemparé, la quille seule apparaissant au-dessus des flots ; ce n'était plus qu'une épave. Rien d'étonnant en tout cela, si étranges sont les mirages de la haute mer !

A la joie du retour vint s'ajouter la bonne nouvelle que les bas-fonds qui gênaient la navigation du fleuve Saint-Laurent entre Québec et Montréal venaient d'être creusés par les soins intelligents de quelques zélés citoyens, ce qui nous a permis de remonter jusqu'ici. Ainsi s'est accompli heureusement notre voyage.

Que s'est-il passé depuis notre départ ? Vous le savez mieux que moi, vous qui êtes restés sur la terre ferme

au milieu des agitations de la foule. Ce qui s'est passé dans le navire, c'est mon devoir de vous l'apprendre.

Grâce à Dieu, nous n'avons perdu, dans le cours de ce voyage de neuf mois, aucun de ceux qui composaient notre équipage au mois d'octobre dernier. Que dis-je ! loin d'avoir fait des pertes pendant l'année courante, l'Université a vu son personnel s'augmenter. Nous avons laissé au départ un de nos meilleurs marins que la Patrie réclamait au timon du vaisseau de l'État. Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer sur les flots agités le marin qui nous manquait. Nous lui avons confié pendant le reste du voyage le soin de former une partie de l'équipage à ses importantes fonctions (M. Charles Chamilly de Lorimier que l'Université a été heureuse d'agréger à la faculté de droit a bien voulu se charger du cours de droit criminel pendant les deux derniers termes).

Un de nos jeunes professeurs de la faculté de médecine nous a rejoint en route après un séjour prolongé en Europe. Sa spécialité est de rendre l'ouïe aux sourds et la vue aux aveugles. Ceux qui ont quelque raison de tenir à leurs beaux yeux apprendront avec plaisir que M. le Dr. Foucher les a pris sous sa haute protection.

Le journal de bord ne fait mention que d'un accident qui a fait craindre un instant pour la vie d'un de nos officiers tombé par mégarde du tillac à fond de cale. Vingt autres y auraient perdu la tête, si elle eut été moins solide. On se précipite à son secours, il remontait déjà, portant, disent les spectateurs, comme un autre saint Denis, sa tête dans ses mains. Ses nombreux amis, la faculté de droit, les lettres canadiennes, et aussi, les malheureux que la justice humaine condamne à une mort prématurée se félicitent aujourd'hui de ce que la divine Providence a bien voulu conjurer un plus grand malheur.

Messieurs, nous sommes au moment de licencier notre équipage, et nous tenons à dire que tous, officiers et matelots, nous ont donné, pendant le voyage, une entière satisfaction. Nous avons voulu distribuer ce soir en votre présence à quelques-uns d'entre eux les distinctions que leur ont méritées leur assiduité et leur succès. 350 élèves ont suivi cette année les cours des trois facultés de théologie, de droit et de médecine. Sur ce nombre la faculté de théologie en revendique 220 pour sa part, le droit 90 et la médecine 40. Dans la faculté de théologie un seul a obtenu le degré de docteur, 3 le degré de licencié, 26 le degré de bachelier ; dans la faculté de droit, 6 ont obtenu le degré de licencié et 11 celui de bachelier ; dans la faculté de médecine, 2 ont obtenu le degré de docteur, 2 celui de licencié, 15 celui de bachelier ; en tout 66 gradués : 39 en théologie, 17 en droit et 19 en médecine.

---

DISCOURS  
DE  
Mr C. S. CHERRIER,

Docteur en droit, doyen de la faculté de droit.

A LA SÉANCE UNIVERSITAIRE DU 30 JUIN, 1881,  
A MONTREAL.

---

Monsieur, Monsieur le Vice-Recteur, Mesdames et Messieurs,

Je dois d'abord féliciter les élèves dont la diligence et l'application ont été couronnées d'un succès et de distinctions justement mérités.

La répétition des éloges donnés aux élèves, à la clôture de l'année académique peut paraître fastidieuse ; néanmoins, elle s'impose aux doyens des diverses facultés, comme un devoir de justice et de reconnaissance tout ensemble : devoir de justice envers des jeunes gens, qui s'arrachent aux jouissances dont le milieu où ils vivent leur offre tant d'occasions, pour consacrer à l'étude leurs veilles et les rares loisirs que leur laisse une cléricature laborieuse. C'est encore un devoir de reconnaissance, puisque la science et le succès de nos élèves contribueront à faire goûter davantage l'enseignement universitaire et à lui donner plus d'éclat.

Nous aurons tous un mot de sympathie et d'encouragement pour ceux dont les efforts n'ont pas été couronnés du même succès.

S'ils se pénètrent de la maxime vraie dans tous les siècles et dans tous les conditions : " Labor improbus omnia vincit " ; s'ils la mettent en pratique, eux aussi recueilleront la juste récompense d'un labeur

persévérant, et ils auront la satisfaction d'un devoir bien rempli.

L'Université Laval a traversé une crise, à laquelle il est impossible de ne pas faire allusion.

L'histoire de cette institution fera époque dans les annales ecclésiastiques et littéraires du Bas-Canada. Elle offrira un tableau dont il serait intéressant d'esquisser les traits les plus saillants. Le temps me pressant, je me bornerai à signaler l'étonnement que devra éprouver le futur lecteur de cette histoire.

Un récit très-succinct de l'établissement de cette institution et de ses épreuves suffit pour l'expliquer.

L'Épiscopat tout entier désirait une université ; il s'adressa au Séminaire de Québec, lui demandant de l'établir à ses frais. Le Séminaire consentit généreusement à cette demande et le projet reçut l'assentiment du St-Siège.

Le Séminaire n'épargna rien pour donner à cet établissement une splendeur digne de l'objet pour lequel il était créé. D'immenses édifices, de vastes salles de lecture, de nombreux et riches musées, des cabinets de physique contenant les instruments les plus précieux, enfin une bibliothèque qui est la plus considérable et la plus complète de notre province : tout enfin concourt à faire de ce sanctuaire des sciences un des plus beaux comme des plus utiles monuments de notre jeune pays.

Par cette création splendide, le Séminaire s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance des canadiens. Je dis, un nouveau titre ; car il s'en était déjà acquis, dans le passé, de bien précieux.

Laissez-moi rappeler que, dans les luttes héroïques que nos hommes d'état ont soutenues, pour la défense de nos institutions civiles et religieuses, ils ont reçu de tout temps des témoignages de la plus vive sympathie de cette illustre maison. Canadienne dans son personnel, dans ses idées et ses sentiments, elle a

toujours donné l'exemple d'un patriotisme pur et éclairé, qui l'a rendue chère à tous ses compatriotes. Ajoutons que les vertueux prêtres qui la dirigent ont su se concilier l'estime et le respect de toutes les classes de la société, des protestants comme des catholiques.

Un des premiers soins de l'Université fut de choisir des hommes éminents dans différentes branches des sciences, et ces professeurs dès leurs débuts justifiaient par leurs lumières et leur habileté le choix qu'on aurait fait.

On peut se demander quelle institution s'est établie sous de plus favorables auspices, et a donné plus de gages de durée ?

Dans les desseins de la Providence, il lui fallait sans doute le cachet de l'épreuve et le signe de la contradiction, je dirais même l'épreuve de la persécution, pour que l'on pût reconnaître qu'elle était bien son œuvre.

En effet, l'enseignement de l'Université Laval fut bientôt dénoncé comme peu orthodoxe, ses professeurs, comme entachés d'un libéralisme dangereux.

Il lui a fallu lutter pendant plusieurs années et se défendre auprès du St-Siège contre des attaques également injustes et mal fondées. Mais, loin de lui nuire, on pourrait dire que ces attaques ont valu à l'Université, de la part de ce tribunal suprême, des témoignages précieux de sympathie et des nouvelles faveurs, couronnés par une bulle, qui l'a placée sous la protection de l'un des princes les plus distingués de la Cour de Rome. Cependant la coupe des épreuves et des contradictions n'était pas épuisée pour l'Université Laval.

Le St-Siège, désirant faire jouir Montréal d'un enseignement universitaire, aussi élevé que celui donné dans la capitale, décida, dans sa sagesse, qu'on établirait, à Montréal, une succursale de l'Université Laval, je dis, dans sa sagesse : elle est en effet bien visible

dans cette création de la succursale. Elle conciliait tous les intérêts, en tenant compte des sacrifices immenses que le Séminaire de Québec avait faits, et, en maintenant dans l'enseignement une uniformité très-importante, à notre époque et dans une société mixte.

Il ne faut pas attacher, à ce mot de *succursale*, une idée de dépendance. On a eu raison de la nommer " L'Université Laval à Montréal ", puisque les Professeurs de Montréal jouissent des prérogatives de ceux de Québec et font partie du Conseil universitaire. Le St-Siège avait sans doute d'excellentes raisons de ne pas vouloir établir des universités rivales près l'une de l'autre. Dans le plan qu'il a adopté, il n'y aura d'autre rivalité que celle des professeurs d'une même institution : rivalité toujours désirable, parce qu'elle est la source d'une généreuse émulation dans les études et l'enseignement.

Son Excellence, Monseigneur Conroy, ce prélat dont la mémoire sera toujours environnée du respect, de l'estime de tous ceux qui ont su apprécier ses grandes qualités, avait été chargé, comme Délégué Apostolique, de cette oeuvre importante. Il s'en occupa avec succès. Grâce à sa douce influence, qui s'est fait sentir si heureusement, pendant son séjour en Canada, l'Université s'établit. Mais qui dira avec quelle activité, avec quelle sollicitude et quel succès, M. l'abbé Hamel, alors Recteur de l'Université Laval, organisa les Facultés de Théologie, de Droit et de Médecine, et donna un concours si efficace à la réalisation des vœux du St-Siège.

Enfin l'inauguration de l'Université Laval à Montréal, put être célébrée solennellement au Grand Séminaire de St-Sulpice, ce sanctuaire de la science sacrée.

On voyait réunis, sous la présidence du Délégué Apostolique, Monseigneur l'Archevêque de Québec et les autres évêques de la province ecclésiastique du



Bas-Canada, les professeurs des Facultés de Théologie, de Droit et de Médecine, ainsi que tous les séminaristes de la maison. Tous paraissaient heureux d'un événement qui, en mettant fin à certaines difficultés, comblait les désirs légitimes d'un grand nombre.

L'illustre représentant du St-Siège prononça, pendant le service divin, un sermon dont la brillante et sympathique éloquence faisait ressortir les avantages d'une Université catholique. Il fut écouté avec recueillement et admiration par l'auditoire qui saluait avec un enthousiasme religieux l'avènement de l'enseignement universitaire à Montréal, avènement célébré par la parole et consacré par la prière. En fallait-il plus pour faire battre des cœurs catholiques, et leur inspirer une confiance bien légitime dans l'avenir d'une institution, qui s'inaugurait sous d'aussi heureux auspices ? Je ne parlerai pas de la seconde réunion. Monseigneur Conroy prononça un discours de circonstance des plus spirituels et semé de ces traits heureux, qui font les délices de l'auditoire qui sait les apprécier.

Les Facultés de Théologie, de Droit et de Médecine se composaient de personnes également distinguées par leur science et par leur habileté. Pour moi, ma situation dans la Faculté de Droit ne me permettait pas de prétendre au même succès dans l'enseignement, n'étant appelé à donner aucun cours. Mais j'étais heureux de me trouver associé à des collègues, que j'ai l'honneur de présider comme doyen.

J'ajoute que j'éprouvais un légitime orgueil à devenir membre d'une institution qui réunissait, comme l'Université Laval, tant de célébrités dans les lettres, les sciences et la vertu.

A la suite de cette inauguration, des cours de Droit et de Médecine furent donnés avec le plus grand succès : les élèves étaient nombreux et assidus. Leurs

progrès attestèrent l'habileté de leurs professeurs et firent présager les résultats les plus heureux.

Des séances universitaires, à l'ouverture des cours et à la fin de l'année académique, dûrent nécessairement confirmer ces présages encourageants. Présidées par Monseigneur de Montréal, elles réunirent des magistrats, des avocats distingués et des hommes éminents dans leurs professions, ainsi que l'élite de la société de Montréal, c'était la preuve de l'intérêt qu'inspirait à toutes les classes de la société notre université naissante.

Des essais sur différentes branches du Droit et de la Médecine furent lus devant un auditoire qui applaudissait à l'éloquence et à la science des auteurs.

Les compte-rendus de ces séances durent convaincre le St-Siège que ses prescriptions avaient été religieusement suivies. Les improvisations si goûtées de Monseigneur de Montréal durent le convaincre que l'Évêque du diocèse de Montréal consacrait à cette œuvre tout le zèle et le dévouement dont il donne journellement des preuves dans l'administration de son vaste diocèse.

On pouvait se flatter que l'Université Laval allait entrer dans une carrière de calme et de paix. Vain espoir. Elle avait encore des luttes à soutenir.

Quelques doutes s'étant élevés sur son droit d'enseigner ailleurs qu'à Québec, elle crut devoir adopter les démarches nécessaires pour les faire disparaître. En cela, elle se conformait aux désirs et à la volonté du St-Siège, ainsi que l'atteste la correspondance du Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Néanmoins, ces démarches ont provoqué une opposition violente et une recrudescence d'hostilités. Elles ont servi de prétexte pour renouveler des accusations aussi souvent réfutées qu'elles ont été portées.

Je me garderai bien d'entrer dans les détails de cette lutte récente. Vous les connaissez tous assez

pour apprécier ce que cette phase de l'histoire de l'Université offre d'étrange, et toutes les anomalies et les contrastes dont elle a présenté le tableau.

Jetons un voile sur les discussions passionnées dont la Législature a été le théâtre. Elles ont été reproduites avec complaisance par des journaux dont les colonnes étaient alimentées par des insinuations calomnieuses, dirigées contre un corps placé sous le contrôle immédiat de l'Episcopat, sous le rapport de la doctrine et des mœurs.

Dans une société mixte comme la nôtre, rien n'est plus propre à diminuer le respect dû aux autorités religieuses que ce qui s'est dit et écrit dans cette circonstance.

Quel est le catholique sincère qui ne craindrait point de porter la moindre atteinte au respect qui doit environner notre croyance religieuse. Aussi la justice exige-t-elle que nous témoignions notre estime et notre reconnaissance aux catholiques de ce diocèse qui ont donné l'exemple de la docilité la plus fidèle aux prescriptions du St-Siège et aux désirs de leurs Evêques.

Nous devons aussi rendre hommage à la sagesse de nos compatriotes protestants, qui n'ont pas jugé à propos d'intervenir dans les difficultés soulevées par la demande de l'Université. C'est assurément le rôle le plus sage, dans une société mixte, que de ne pas s'immiscer dans des discussions où s'agitent des intérêts religieux. S'ils voulaient y prendre part, ils s'exposeraient à blesser ceux qui ne partagent pas leur croyance. Ce rôle de prudence, les catholiques l'ont gardé jusqu'à présent, et je me flatte qu'ils continueront à le garder. Il en résultera une harmonie d'autant plus désirable qu'elle tend à faire disparaître le fléau des dissensions religieuses entre les citoyens de diverses croyances.

*Messieurs mes collègues des Facultés de Droit et de Médecine,*

Il nous reste un devoir bien agréable à remplir, celui de témoigner notre reconnaissance à tous ceux qui, par leur esprit d'indépendance, leur habileté et leur dévouement, ont contribué à assurer l'existence de l'Université Laval à Montréal : d'abord, aux membres des deux branches de notre Législature, qui se sont voués à la défense d'une institution, destinée à répandre les lumières dans la société. C'est le rôle des législateurs éclairés et des hommes d'état à idées élevées, que de rehausser l'éclat de la civilisation de leur pays, en contribuant à y faire fleurir les lettres et les sciences.

Nous ne saurions oublier ceux qui, hors des chambres ont contribué au succès de l'Université. Le révérend M. Hamel a démontré que, sous le rapport de l'habileté, la robe du prêtre peut rivaliser avec la toge de l'avocat, et qu'à l'éloquence de la chaire on peut réunir celle du barreau.

Les plaidoyers de M. Lacoste, par l'éloquence, la science et la logique, sont dignes de la haute réputation dont il jouit au barreau et dans les tribunaux. Son talent, comme toujours, s'est trouvé à la hauteur d'une cause où de si graves intérêts étaient engagés.

Nos remerciements aussi à ceux de mes collègues, qui n'ont épargné ni temps, ni soins, ni fatigue pour assurer le triomphe de cette cause. Dieu veuille que ce soit la dernière, et que nous entrions enfin dans une ère de tranquillité, selon les vœux du Secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

*Monseigneur, Mesdames et Messieurs,*

Nous sommes extrêmement sensibles à l'honneur que vous nous faites, en assistant aux séances universitaires. Veuillez aussi accepter l'hommage de notre gratitude. Nous regrettons tous de n'avoir pu jouir de l'une de ces improvisations si heureuses de Sa Grandeur, et qui lui sont si familières.

Je tiens beaucoup, mesdames, à vous témoigner combien votre assistance à nos réunions nous est agréable. Nous sentons que les essais qui y sont lus sont nécessairement arides ; le talent et l'esprit de leurs auteurs ne sauraient les dépouiller entièrement de cette aridité. Des essais littéraires assurément exciteraient davantage votre intérêt, puisque, parmi vous, l'on compte des écrivains dont la prose élégante et les poésies gracieuses ont enrichi la littérature nationale. Les lettres de plusieurs de nos dames offrent des modèles de style épistolaire. Néanmoins, laissez-moi le dire, de légères connaissances légales, acquises en passant, ne vous seront peut-être pas inutiles. Il est des maris légistes incommodes, qui, au moyen de brocards de droit, prétendent se donner une raison qu'ils n'ont pas toujours. Avec votre sens droit et quelques notions légales, il vous sera facile de leur démontrer combien est fausse l'application de leurs adages de droit.

*Monsieur le Vice-Recteur,*

Nous devons féliciter le Séminaire de Québec du choix des Recteurs et Vice-Recteurs, appelés à présider aux destinées de l'Université Laval, depuis son existence à Montréal. Il n'a pas hésité à se priver de membres distingués, pour leur confier cet important emploi.

Nous avons trouvé en vous, monsieur le Vice-Recteur, comme dans vos prédécesseurs, ce dévouement pour l'Université, ce zèle pour en assurer les progrès et cette aménité de caractère, qui rendent nos relations si agréables. Nous conservons l'espoir de vous revoir parmi nous. Si la Providence vous appelait ailleurs, soyez-en persuadé, nos souhaits pour votre bonheur et votre succès vous y suivraient.

---

ce-Rec-  
uement  
progrès  
s rela-  
le vous  
appelait  
r votre

